

**COMMUNE DE TOURNISSAN  
AUDE**

**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DU BUDGET PRIMITIF 2024 M49**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens une meilleure compréhension de la situation financière de la Commune.

La présente synthèse sera disponible sur site internet communal ([www.tournissan.com](http://www.tournissan.com)). Le Budget 2024 M57 sera voté en équilibre le 12 avril 2024 et peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté en équilibre par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année 2024. Le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

## **I Section de FONCTIONNEMENT**

Le montant des Dépenses Section Fonctionnement du BP M49 2024 : 54 686,86 €

Le montant des Recettes Section Fonctionnement du BP M49 2024 : 54 686,86 €

### **Les Recettes de la Section de Fonctionnement :**

.Un report du Résultat de Fonctionnement au R002 :	4 155,31 €
Les encaissements des surtaxes Eau et Assainissement reversées par VEOLIA :	29 594,00 €
Les abonnements à la colonne Eau	au chap 70 : 360,00 €
Les subventions aux amortissements.(opération d'ordre)	au chap 042 : 20 577,55 €

### **Les Dépenses de Fonctionnement :**

#### ***en prévision***

Dépenses au chapitre 011 de Charges à caractère général	5 109,31 €
Les dotations aux amortissements au chapitre 042	35 916,00 €
Le remboursement des intérêts d'emprunt au chap 66	7 500,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
Virement à la Section d'Investissement	5 161,55 €

**Récapitulatif des principales dépenses et recettes de la section de Fonctionnement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses 011	5 109,31	Excédent brut reporté R002	4 155,31
Dépenses de personnel Chap 012		Recettes Chap 013	
Autres dépenses de gestion		Chap 70 Abonnement colonne eau	360
Dépenses financières chap 66	7 500	Dotations et participations Chap 74 Dotations	
Dépenses exceptionnelles		Autres recettes de gestion courante	
Autres dépenses Chapitre 042 ordre Au 68111 Dotations amortissements	35 916	Recettes chap 75 Surtaxes Eau et Assainissement	29 954
Dépenses imprévues	1 000	Recettes financières	0
Total dépenses réelles		Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	
Virement à la section d'investissement Chap 023	5 161,55	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	<b>54 686,86</b>	Total général	<b>54 686,86</b>

## **II Section d'INVESTISSEMENT**

- Le montant des Dépenses Section **Fonctionnement du BP M49 2024 : 53 278,97**
- **Le montant des Recettes Section Fonctionnement du BP M49 2024 : 53 278,97**

### **Les Dépenses de Fonctionnement :**

Cette Année , il n'y a pas de projet en investissement ni de programme d'investissement en cours.

Le remboursement des emprunts en capital : 20 500 €

A noter que l'emprunt N° 5439573 concernant les travaux de la STEP (90000€)  
s'achève cette année.(dernière échéance :25 novembre 2024)

Le Report Résultat D001 12 201,42€

Chap. 040 au 1391 amortissements 20 577,55€

### **Les Recettes d'Investissement :**

Un virement provenant de la section d'exploitation au 021 5 161,55€

Chap.040 au 28158 Dotations aux amortissements 35 916.00 €

Au 1068 12 201,42€